

Former les agents de la ville

Recruter du personnel

- ✓ Créer un réseau de recrutement
- ✓ Mise à disposition d'agents

Mettre aux normes les accueils de loisirs

- ✓ Former les agents
- ✓ Former les jeunes

Pallier l'absentéisme

- ✓ Proposer un parcours
- ✓ Conventionnement

Améliorer les contenus

- ✓ Trouver les partenaires
- ✓ Faire du lien
- ✓ Valoriser les actions
- ✓ Proposer des contenus

Elever le niveau scolaire

- ✓ Nouvelles activités
- ✓ Connaissance commune
- ✓ lien écoles- loisirs

Mettre en vie la ville, le village, les quartiers.

- ✓ Proposer des animations
- ✓ Animer les structures

Rendre l'art et la culture accessibles à tous

- ✓ Un lieu dédié
- ✓ Des spectacles
- ✓ Résidence d'artistes
- ✓ Eduquer le regard

Aider à la parentalité

- ✓ Animations famille
- ✓ Ateliers de réflexion

Favoriser la transmission

- ✓ Sénior, source de savoir
- ✓ Des lieux de rencontres



La réglementation Jeunesse et Sports impose des diplômes pour l'encadrement et la direction des accueils de loisirs.

Pour la direction des accueils de loisirs de + de 80 enfants sur plus de 80 jours, le BAFD ne suffit pas à l'encadrement de ces structures. En dehors du coût de formation, le remplacement peut être un frein à l'accès à la formation des agents.



Nous vous orientons vers les diplômes professionnels : CPJEPS - BPJEPS - DEJEPS

	En direct avec la mairie	Conventionnement Scenoconcept
Formation	7 000 € - 3 500 € (CNFP) = 3500 €	7 000 € - 3 500 € (CNFP) = 3500 €
Salaire annuel de l'agent	Dépend de l'agent	Dépend de l'agent
Temps de présence sur le terrain	600 heures	600 heures
Remplacement	Pas prévu	Prévu
Frais de remplacement	600 h x 16,21 € = 9 726 €	600 h x 16,21 € = 9 726 €
Total hors salaire de l'agent	13 226 €	13 226 €



↗ 80 % de réussite.

↗ Les formations donnent accès à des diplômes professionnels.



- ☺ Le remplacement de l'agent est prévu.
- ☺ Amélioration des contenus.
- ☺ Nomination d'un tuteur au sein de votre accueil de loisirs.
- ☺ Perspectives d'évolution au sein de vos équipes.
- ☺ Prise en compte du travail fourni.
- ☺ Respect des exigences du diplôme.



Former les jeunes de la ville

Recruter du personnel

- ✓ Créer un réseau de recrutement
- ✓ Mise à disposition d'agents

Mettre aux normes les accueils de loisirs

- ✓ Former les agents
- ✓ Former les jeunes

Pallier l'absentéisme

- ✓ Proposer un parcours
- ✓ Conventionnement

Améliorer les contenus

- ✓ Trouver les partenaires
- ✓ Faire du lien
- ✓ Valoriser les actions
- ✓ Proposer des contenus

Elever le niveau scolaire

- ✓ Nouvelles activités
- ✓ Connaissance commune
- ✓ lien écoles- loisirs

Mettre en vie la ville, le village, les quartiers.

- ✓ Proposer des animations
- ✓ Animer les structures

Rendre l'art et la culture accessibles à tous

- ✓ Un lieu dédié
- ✓ Des spectacles
- ✓ Résidence d'artistes
- ✓ Eduquer le regard

Aider à la parentalité

- ✓ Animations famille
- ✓ Ateliers de réflexion

Favoriser la transmission

- ✓ Sénior, source de savoir
- ✓ Des lieux de rencontres



Les perspectives d'avenir des jeunes peu ou pas diplômés sont minces. L'animation offre la possibilité à certains d'entre eux de s'épanouir au travers d'une profession exigeant responsabilité et engagement. En plus de créer une dynamique vers l'emploi, mettre en place un dispositif de formation pour les jeunes de votre ville permet de répondre aux problématiques d'orientation et aux exigences de diplômés.



Nous vous orientons vers les diplômes professionnels : CPJEPS - BPJEPS - DEJEPS

	En direct avec la mairie	Conventionnement Scenoconcept
Formation	5 400 € - 2 700 € (CNFP) = 2 700 €	Prise en charge intégrale du coût de la formation
Salaire annuel de l'agent	11 380 €	11 380 €
Temps de présence sur le terrain	600 heures	600 heures
Economie de vacation	600 h x 16,21 € = 9 726 €	600 h x 16,21 € = 9 726 €
TOTAL	4 354 € / jeune	1654 € / jeune



Gain financier pour la ville : 2 700 € par poste et par an



- 80 % de réussite.
- Les formations donnent accès à des diplômes professionnels.
- Un parcours de formation construit et validé par tous



- 😊 Former un jeune de la ville.
- 😊 Donner des perspectives d'emploi.
- 😊 Amélioration des contenus.
- 😊 Nomination d'un tuteur au sein de votre accueil de loisirs.
- 😊 Solutions d'orientation pour les agences municipales ou paramunicipales.
- 😊 Respect des exigences du diplôme.

